

Tél : 01 60 67 31 09	<input type="checkbox"/> Maternelle	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre	Date
Courriel Ce.0770304m@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre	Le 18/10/22
	<input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre	De 18H30 à 19h45
		<input type="checkbox"/> extraordinaire	

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>● CERZO Camille</li> <li>● GUINCHARD Marie-Jo</li> <li>● DILLENSEGER Marie-Line</li> <li>● PICOZZI Isabelle</li> <li>● THEVENET Rachel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● HUMEZ Théophile</li> <li>● VOLANT Florence/CHAILLOU Margot</li> <li>● DORMION Sandra</li> <li>● PICHOU Michaël/ALLARD Justine</li> </ul>
IEN ou son représentant	●	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>● BELLANGER Aurore</li> <li>● BINON Alexia</li> <li>● DELCLEF Cécile</li> <li>● LE GOFF Laëtitia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● DAMONGEOT Audrey</li> <li>● LEGRAND Sophie</li> <li>● BOUTENKO Kathleen</li> <li>● LIEGEON Emilie</li> </ul>
Le maire ou son représentant	● BORZUCKI Jean-Claude	
Autres membres invités : parents suppléants		
<b>Absent(es)</b>	<b>Absent(es) excusé(es)</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● CARIOU Sabah</li> <li>● SOSINSKI Sandrine</li> </ul>	

Président(e) de séance : VOLANT Florence

Secrétaire de séance : PICOZZI Isabelle

**Procès Verbal du conseil d'école du 18 OCTOBRE 2022**

**Présentation des membres du conseil d'école**

- Tour de table et présentation de chacun

**Présentation des classes (enseignants, effectifs, psychologue, ERSEH, AESH )**

Les effectifs : 183 élèves à ce jour

Mme Thevenet 18 CP

M Humez 11 CP et 6 CE1

Mme Picozzi 21 CE1

Mmes Volant/Chaillou 21 CE2

Mme Guinchard 23 CE2

Mme Dillenseger 26 CM1

Mme Dormion 8 CM1 et 17 CM2

Mme Cerezo 21 CM2

M Pichou/Mme Allard 11 ULIS (2 CE1, 3 CE2, 1 CM1, 5 CM2)

Nous comptons 2 départs depuis la rentrée (1 en ULIS et 1 en CM2).

Nous avons 3 AESHi (accompagnant des élèves en situation de handicap(individualisé)) qui travaillent dans les classes de Mmes Cerezo, Volant, Thevenet et Picozzi et qui accompagnent d'autres élèves notifiés (dans la même classe) en parallèle de l'enfant notifié 24h, 1 AESHco (collectif) dans la classe ULIS et 2 AESHm (mutualisé) qui se répartissent 5 élèves. Nous avons également une jeune qui effectue son service civique.

Nous avons une psychologue scolaire, Madame Haëttel Nathanaëlle, joignable au 01 60 67 39 20, actuellement en congé maternité et remplacée si besoin par Mme Leroy Isabelle.

Nous travaillons également avec une **Enseignante Référente pour la Scolarisation des Enfants en Situation de Handicap (ERSEH) : Mme GBETI Jeanne** dont les coordonnées sont : 06 30 95 09 36.

**Adoption du Procès Verbal du Conseil d'école précédent**

Le procès verbal est relu et adopté. Il sera envoyé à la mairie pour diffusion sur le site mairie et transmis aux parents d'élèves par mail. Les parents qui le souhaitent sous forme papier devront se manifester auprès de

l'enseignant de leur enfant.

Pour les 2 autres conseils de l'année, afin que les parents aient les compte-rendus plus rapidement, il est décidé que le procès-verbal serait envoyé rapidement aux différents membres pour relecture. Si tout le monde s'accorde à dire qu'il est conforme aux différents points abordés en conseil, il sera adopté par voie numérique et diffusé aussitôt.

### Règlement intérieur.

Le règlement intérieur est établi dans le respect des valeurs de l'École de la République. Il est voté par le conseil d'école sur la base des dispositions du règlement départemental de Seine et Marne, en application du code de l'Éducation. Il était joint aux invitations.

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

Il sera distribué aux familles après les vacances de Toussaint.

### Présentation du PPMS

Chaque établissement scolaire est doté d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). L'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours et d'être prêts à mettre en œuvre les directives des autorités. En cas d'incident, tous les établissements sensibles, prévenus par la Préfecture, mettent en place le dispositif. Les parents ne peuvent récupérer leur(s) enfant(s) tant que le risque n'est pas levé.

**Un calendrier est établi par l'Inspectrice d'académie et oblige à des exercices bien définis:**

- 2 exercices évacuation incendie dans l'année
- 1 exercice PPMS risques naturels (confinement) facultatif.
- 1 exercice PPMS intrusion/attentat (en période 2) pour lequel nous avons un scénario préétabli qui change chaque année (nous n'avons pas encore le scénario)

Avant cet exercice, une réunion est organisée avec les observateurs éventuels (gendarmes, parents élus, responsable PPMS à la mairie)

L'école a été pourvue de talkies-walkies pour palier aux problèmes des téléphones portables.

### Etude surveillée.

Il y a 2 créneaux par soir. Les élèves ne sont pas tous présents chaque soir, mais les groupes sont relativement conséquents (jusqu'à 12 ou 13 élèves certains soirs).

Il est rappelé que l'étude est surveillée et non dirigée (l'effectif maximal n'est pas le même) : les enseignants doivent surveiller les devoirs mais il peut arriver qu'un enfant n'ait pas eu le temps de faire tous ses devoirs.

Il est rappelé que l'étude n'est en aucun cas un moment de soutien ou de remédiation.

Attention, l'inscription à l'étude ne dispense pas les parents de prendre connaissance des devoirs à faire et de s'assurer que ceux-ci soient terminés.

### Point sur les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires):

Les APC ont lieu de 11h30 à 12h00 tous les midis, selon les classes. Les enfants bénéficiant des APC ne sont pas forcément des enfants en difficulté : cela dépend des activités proposées par les enseignants.

Certains enfants demandent de leur plein gré à rester aux APC.

### Evaluations nationales :

Comme chaque année, les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales en septembre. Les résultats ont été remis aux parents en RDV individuels.

Les CM1 ont également passé des évaluations mi-octobre, sans remise individuelle aux parents.

### Projets et sorties

**Labellisation E3D :** L'école a obtenu la labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable).

Petit rappel des actions déjà mises en place :

- tri des papiers et cartons
- aménagement d'un des cabanons avec plusieurs compartiments (étanches pour éviter toute éventuelle pollution par écoulement) pour la récupération des piles, ampoules, cartouches d'encre, capsules aluminium et bouchons, dont l'évacuation se fait ensuite par les agents des services techniques.
- Participation à « Nettoyons la nature » : le 23 septembre, les enfants ont ramassé 40,2 kg de déchets sur l'ensemble de la commune.

Actions à envisager : récupération dans le composteur des restes « végétaux » à la cantine.

Un rappel sera fait prochainement aux familles pour ces diverses récupérations.

#### **Elections de délégués de classe et Eco-délégués :**

Ces élections auront lieu après les vacances de Toussaint.

**Musique :** Le projet est validé, les conventions sont signées, Melle Marion Vincent-Royol, intervenante en musique (titulaire du DUMI) a commencé ses interventions fin septembre. Elle intervient tous les lundis après-midis. Chaque classe bénéficiera de ses interventions pendant environ un semestre. Les classes de cycle 2 bénéficient davantage d'une initiation et travaillent autour des émotions de septembre à fin janvier. Les classes de cycle 3 auront musique de janvier à juin et prépareront un spectacle pour la fin de l'année sur le thème « Cinéma ».

**Projet « jeux de société » :** Nous avons constaté que les enfants jouaient peu. Un projet a donc été élaboré pour développer l'envie de jouer mais également l'esprit stratégique chez nos jeunes. Cette action se met en place avec le concours de Mme Binon, qui sélectionne et met à disposition des classes, des jeux de société, adaptés à l'âge des enfants. Chaque classe bénéficie de son intervention entre 1h et 1h30 par mois. La classe de CE2 de Mme Guinchard poursuit ses échanges intergénérationnels avec les résidents de l'EHPAD autour des jeux de société.

**Jeux de cour et organisation des récréations :** L'an dernier, la coopérative avait investi dans des jeux de cour. Les enfants en disposent sur les temps de récréation, sur les séquences d'EPS et également sur la pause méridienne (panneaux de basket (2 hauteurs), filet de volley/badminton, table de ping-pong, cages de foot/handball, cordes à sauter, dessin/coloriage, ...).

a- **Sorties :** Les sorties ne sont pas encore planifiées.

b- **Cinéma :** Si le cinéma de Mons est ouvert, les enfants auront comme d'habitude, leur projection offerte par la municipalité avant Noël et une seconde projection vers avril/mai, payée par la coopérative, dans le cadre de l'« Enfant et le 7° art ».

c- **Bibliothèque :** Les enfants retournent à la bibliothèque, depuis ce jour. **Attention : il est rappelé que tout livre perdu ou abimé sera à remplacer par les familles.**

**Vacances apprenantes :** Ce dispositif, destiné jusqu'alors aux écoles de REP (Réseau d'Education Prioritaire) a été étendu l'été dernier aux écoles du rural. 45 élèves étaient inscrits mais seulement 38 élèves étaient présents cette dernière semaine d'août. Ils ont pu faire des révisions, du sport (activités multiples) et des arts visuels. (travail en classe début de matinée et début d'après-midi), autres activités sur les temps après récré. La cantine n'ayant pas repris, les enfants qui ne pouvaient pas rentrer chez eux étaient accueillis avec leur pique-nique et déjeunaient sous la surveillance des enseignants encadrant le stage.

Les retours ont été très positifs : petits et grands ont été très satisfaits.

Mme Rochmann, cheffe de bureau au bureau de l'accompagnement des établissements et de la réussite scolaire à la DSDEN, est venue échanger avec les enfants et les enseignants, et a pris quelques photos des productions réalisées à la peinture.

## EILE

Les cours de portugais ont débuté fin septembre. Ils ont lieu les mardis soirs de 16h30 à 18h00. Le groupe est formé de 15 élèves de l'école, du CE1 au CM2.

### Bilan de la coopérative scolaire (Mme Dormion),

• Au 1<sup>er</sup> septembre, la coopérative scolaire avait un solde positif de 13555

La vente des photos permet un bénéfice d'environ 2500 euros.

La cotisation des parents à l'appel coopérative s'élève à 738 euros.

• Cette année, le « festival du livre » est rétabli et aura lieu fin du 21 au 25 novembre. Mme Cholin, responsable garderie, accepte que nous installions pour une semaine les livres dans la grande salle de garderie, comme nous le faisons avant la crise sanitaire. Les parents pourront donc à nouveau visualiser les livres avant achat.

• La coopérative sert habituellement à payer l'affiliation à l'OCCE (organisme de gestion des coopératives scolaires) (environ 550 € par an, en fonction du nombre d'enfants et d'adultes), ainsi qu'au règlement des différentes sorties (les entrées + les cars sachant que les transports sont pris en charge par la municipalité à raison d'un car pour 2 classes par an), à l'achat de livres pour les projets de littérature (Prix des Incorruptibles, albums pour les CP, rallye-lecture...).

### Interventions, animations diverses

- S.M.E.T.O.M (Syndicat Mixte de l'Est Seine et Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères) : intervention dans toutes les classes.

- Tous les enseignants souhaitent reprendre les interventions des pompiers (contacts et dates à venir).

- La BPDJ (brigade de prévention de la délinquance juvénile), devenue la MPF (Maison de la Protection des Familles) interviendra dans les classes du CE2 au CM2 sur des sujets tels que le harcèlement, le racket et les dangers d'internet. Les CM2 passeront le « permis internet ». Interventions prévues en janvier.

### Travaux réalisés (ou en cours) et achats (effectués ou à prévoir)

#### Travaux réalisés

- Des rideaux occultants ont été installés dans la classe de Mme Thevenet

- La peinture de la classe ULIS et de la pièce attenante a été terminée fin août.

#### Travaux à prévoir

- Remplacement du tableau d'affichage détérioré (extérieur de l'école) ?

### Questions des parents :

Aucune question d'ordre général n'a été transmise aux parents élus. Cependant ils souhaitent revenir sur une question posée lors du dernier conseil d'école : **la reprise de la kermesse.**

Les kermesses ne sont pas organisées par les enseignants (qui malgré tout y participent) mais par les parents. Leur organisation n'est pas réservée aux parents élus mais à toute la communauté scolaire. Lors des 2 dernières kermesses, il avait été très compliqué de trouver des parents bénévoles et certains stands avaient dû être annulés. Les kermesses ne pourront donc reprendre que si des parents s'y investissent. Les bénévoles peuvent se faire connaître auprès des parents élus.

Mme Delclef propose de relancer une information à l'ensemble des parents. Elle attend les retours et créera un groupe facebook « Kermesse des écoles ».

Si l'investissement des parents est important, la kermesse aurait lieu le 24 juin. (Voir s'il serait possible d'allier kermesse et spectacle ?)

**Date du prochain conseil d'école : Mardi 21 Mars**

Levée de séance à 19h45

Signature du secrétaire de séance : PICOZZI Isabelle

Signature de la directrice : VOLANT Florence

